

Enseignement



La ministre Cesla Amarelle a expliqué ses choix, entourée de Giancarlo Valceschini, directeur adjoint à la DGEO, Serge Loutan, chef du Service de l'enseignement spécialisé, et Alain Bouquet, directeur général de la DGEO. VANESSA CARDOSO

Un an de plus pour répondre aux défis de l'école inclusive

Cesla Amarelle reporte l'entrée en force de la loi sur la pédagogie spécialisée, afin de repenser le système dans sa globalité

Vincent Maendly

S'il fallait une preuve que la cheffe du Département de la formation, Cesla Amarelle, a peu d'égard pour l'héritage de sa prédécesseur et camarade socialiste Anne-Catherine Lyon, la voici. La conseillère d'Etat a décidé de peaufiner le projet de «Règlement de la loi sur la pédagogie spécialisée», sorti bien cabossé de sa phase de consultation.

Le texte rédigé durant la précédente législature était «trop technique et complexe», a euphémisé Cesla Amarelle, vendredi devant les médias. Comprendre: une belle usine à gaz. Le règlement sera purgé, ce qui reporte d'un an l'entrée en vigueur de la loi, votée en 2015 par le Grand Conseil et bloquée plusieurs mois en justice. La rentrée scolaire 2019-2020 est le nouveau cap fixé. «Mais cela ne va bien sûr pas stopper les prestations déployées sur le terrain: pendant les travaux, la vente continue», a imaginé Serge Loutan, le chef du Service de l'enseignement spécialisé (SESAF) qui prendra sa retraite fin avril.

Avec son successeur, qui n'est pas encore nommé, la ministre va peaufiner un dispositif global de

soutien aux élèves en difficulté, a-t-elle révélé. Lequel ne sera pas figé dans le règlement mais dans un «concept cantonal», plus flexible, et réfléchi en concertation avec tous les acteurs concernés. «Je visite des établissements depuis sept mois. Dans chaque classe, les enseignants sont confrontés en même temps à trois problématiques: celle du handicap ou du trouble du développement qui concerne la pédagogie spécialisée, celle des comportements inappropriés relevant du domaine socio-éducatif, et enfin celle des élèves allophones. Il faut apporter une réponse générale et transversale à ces situations, auxquelles s'ajoute le problème du harcèlement en milieu scolaire.»

Une orientation est déjà prise: donner davantage d'autonomie aux établissements scolaires. «Ils

n'ont pas tous les mêmes besoins», a constaté Cesla Amarelle. Une fois le cadre cantonal établi, un transfert d'argent leur permettra d'élaborer leur propre concept de prise en charge des élèves en difficulté. Ils pourront, par exemple, décider eux-mêmes des mesures renforcées de pédagogie spécialisée à mettre en place. Aujourd'hui, une telle demande doit être avalisée par un inspecteur du SESAF. Il s'écoule alors de longs mois avant qu'un enseignant spécialisé itinérant, non rattaché à l'établissement, ne vienne soutenir l'écoulier.

Révolution copernicienne

Du côté des syndicats d'enseignants, on applaudit le principe tout en attendant de voir la teneur de ce concept cantonal et comment il se traduira sur le terrain.

Le président du SSP-Vaud, Julien Eggenberger, salue d'ores et déjà une révolution copernicienne. «On part des besoins de l'élève pour définir la prise en charge au lieu de se calquer sur le fonctionnement de la bureaucratie.»

«Nous voulons du pragmatisme et de la réactivité pour soutenir les enseignants, qui sont en première ligne», résume Grégory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise. C'est la fin, espèrent les syndicats, de l'organisation en silo, où le SESAF et la Direction générale de l'enseignement obligatoire défendent leurs troupes et leur pré carré.

Très demandeurs d'un tel changement de paradigme, les directeurs d'établissements sont ravis. «Nous pourrions élaborer une stratégie adaptée au contexte local et constituer une équipe d'enseignants spécialisés et de thérapeutes qui sera pérenne», illustre Nathalie Jaunin, directrice de l'établissement de Prélaz, à Lausanne, et cosignataire d'un rapport sur les besoins de l'école face à l'intégration. «Les aides pourront être plus rapidement décidées, sans attendre par exemple qu'un diagnostic donnant droit à une mesure de pédagogie spécialisée soit posé pour l'élève.»

Le nerf de la guerre reste l'argent. La loi prévoit une hausse du budget de 12 millions échelonnés sur quatre ans, mais une bonne partie de cette manne doit développer des mesures dans les secteurs préscolaire et postobligatoire. Cesla Amarelle parle surtout «d'optimiser les ressources» dans l'enseignement obligatoire.

Logopédistes soulagés

● Le Règlement de la loi sur la pédagogie spécialisée prévoyait que, à terme, les logopédistes indépendants intervenant auprès d'élèves entrent dans le giron de l'école et de ses équipes de PPLS (psychomotriciens, psychologues et logopédistes scolaires). Cette étatisation, censée simplifier le système, signifierait la fin du libre choix du thérapeute. L'Association vaudoise des logopédistes diplômés militait contre cette idée. Sa présidente, Laurie Valton, est donc satisfaite du

reset décidé par la ministre. «On sent qu'elle n'a pas d'a priori sur cette question, elle paraît à l'écoute des professionnels sur le terrain. Nous espérons maintenant être associés à l'élaboration du nouveau règlement et du concept cantonal. Il n'est pas normal qu'il y ait dans certaines régions une longue attente pour obtenir une prise en charge logopédique, mais la problématique est complexe, et il est nécessaire que les logopédistes soient impliqués dans la recherche de solutions.»

Le chiffre

15

C'est le nombre de brigandages qui ont eu lieu dans le canton de Vaud en 2016 lors desquels le malfaiteur était muni d'une arme à feu. Au total, 31 brigandages ont été enregistrés dans le canton cette année-là, comme le souligne le dernier hors-série du magazine de la police cantonale. Parmi les entreprises visées, on compte 11 garages et stations-service, trois postes, deux banques, deux taxis et une horlogerie-bijouterie. M.SL

Propreté

Ça va sévir dans l'Ouest lausannois

Gare aux souillures! Après une période de «sensibilisation», les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Prilly, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix mettront en vigueur le nouveau règlement de police lié à la propreté sur la voie publique le 1er mai 2018. Dès cette date, les policiers et les assistants de sécurité publique pourront amender les personnes ayant enfreint le règlement. Pour rappel, uriner ou déféquer sur la voie publique coûtera 200 fr., cracher 100 fr. G.WY

Réseau de trafic de coke valdo-valaisan démantelé

Drogue Acquisse dans la région lausannoise, la poudre était acheminée vers Martigny

La police cantonale valaisanne a annoncé vendredi avoir démantelé en février 2017 un réseau de trafiquants de cocaïne. L'enquête menée par le Ministère public du Bas-Valais a déterminé que la drogue a été acquise dans la région lausannoise puis acheminée en

Valais. Lors de l'opération policière, 200 grammes de cocaïne ainsi qu'une grosse quantité de produit de coupage ont été découverts dans un appartement de la région de Martigny. Les trois principaux organisateurs de ce trafic ont été arrêtés en Valais. Ils sont d'origine africaine et âgés entre 27 et 32 ans. Deux d'entre eux se trouvent en détention en attente de leur expulsion, alors que le troisième a déjà été renvoyé dans son pays d'origine. G.WY

Haka guerrier et chants pour interpeller Nestlé

Vevey

Plus de 200 employés de Galderma n'ont pas hésité à faire le trajet depuis la région de Nice, de nuit dans des bus, pour être au siège mondial dès avant 8 heures

«Licenciés, sacrifiés», sur l'air de *La reine des neiges*. Ou encore «Tous virés, ça jamais! Nestlé, du respect!» Voilà une partie du haka (cette incantation dansée, à renfort de faciès menaçants, pour impressionner l'adversaire) qui s'est tenu vendredi devant le siège mondial de Nestlé, à Vevey. Plus de 200 employés de Galderma s'étaient déplacés depuis Sophia Antipolis (entre Nice et Cannes) pour manifester contre la fermeture de leur centre de recherche et développement en dermatologie, présenté comme le plus grand du monde.

«Des heures de bus, de nuit, pour montrer que nous sommes fiers d'appartenir à la société et très soudés», dit Guillaume, meneur du haka. Preuve de cette solidarité, le terme «famille» revenait dans les bouches. Lionel, avec sa compagne et leur fils de 17 mois, a rallié Vevey depuis son lieu de vacances. «Il fallait être là. Ce qui se passe est incompréhensible et touche des centaines de familles.»

Près de 450 personnes seraient licenciées, une centaine délocalisées dans un centre qui ouvrirait ici dans le canton.

Le laboratoire français (installé par Nestlé et L'Oréal en 1981) a été entièrement racheté par Nestlé en 2014. Galderma était alors présenté comme un potentiel nouveau Nespresso. «Ils disaient que nous étions une pépite, serions-nous moins capables?» s'agace Bruno, chercheur en biologie. Le site regroupe des professions qualifiées pour développer et tester des médicaments contre «l'acné,

la couperose ou le cancer de la peau», précise Nestlé. «Des emplois pointus qui ne se trouvent pas au coin de la rue», se désole Nathalie Strauss, déléguée syndicale.

«On vous soutient. Nous aussi avons peur», lâche à ses collègues une employée du siège veveysan, qui refuse de parler aux médias. «En Suisse, les gens de Nestlé Skin Health (ndlr: qui chapeaute les activités relatives à la peau, aux cheveux et aux ongles) s'inquiètent. Ils nous l'ont dit cet été lors d'un congrès», affirme Bruno. Les salariés suisses ont depuis été frappés: 190 emplois à la trappe avec la fermeture annoncée fin août de l'usine Galderma d'Egerkingen.

À Vevey, une délégation de Galderma a été reçue. «Ils ont mis quatre mois pour proposer des solutions pour les seniors et les handicapés! dit Nathalie Strauss. Mais aujourd'hui ils se sont engagés à trouver des mesures d'accompagnement. J'y crois: j'ai vu des personnes humaines.» Porte-parole de Nestlé Skin Health, Sébastien Cros ajoute: «Dès le départ, nous nous sommes engagés à maximiser les chances de rachat ou de reconversion du site, pour maintenir le plus d'emplois sur place. Des contacts ont été pris avec des sociétés intéressées.»

Le désintérêt pour Galderma est-il imputable au nouveau directeur général de Nestlé, Mark Schneider? «C'est une décision stratégique de Nestlé Skin Health de s'adapter aux changements du marché mondial en privilégiant pour la peau non des crèmes mais des médicaments par voie orale et injectables», répond Sébastien Cros. Bruno y perd son latin: «Ces raisons ont été remises en question même par des dermatologues: ce n'est pas ainsi que l'on va traiter des bébés ou des femmes enceintes. Sans compter que ce serait plus cher.» STA.



Chants, haka et slogans chocs des manifestants devant Nestlé.

Naissances



Robert LUC
31 janvier 2018 à 20 h 34

De Cannièrè LOUIS, CHARLES
31 janvier 2018 à 21 h 31

Bonvin AKIRA, HALDULE
1^{er} février 2018

Maury ANASTASIA, NOEMY
2 février 2018 à 8 h 52

Berron Diego KAIA
6 février 2018 à 6 h 44

Tél. 021 641 31 20
www.lasource.ch